

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 099831019295905

2^{ème} AVIS DE PRESELECTION

Concours National Restreint de la maitrise d'œuvre N°62/2026

Monsieur le ministre représenté par monsieur Le Directeur Des Equipements Publics de la wilaya d'Oran, informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours restreint N°62/2026

Relatif à la maitrise d'œuvre

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 N°02 AU NIVEAU DU SITE DES 5000/8000 LVV POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSEREQHINE WILAYA D'ORAN

(CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)

paru aux quotidiens en langue étrangère "CAP » et en langue arabe « **AL CHABAB** » le **10/06/2026**, que la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêtée comme suit :

N° plis	LES BUREAUX D'ETUDES PRE-QUALIFIES pour la 2 Emme phase
1	GROUPEMENT ARBEN chef de file BENDAHOU Nouri
2	BET MAMOUNI Sofiane
3	GROUPEMENT BMK chef de file BENAÏSSA Mohamed Lamine
4	BET BOURAS Riad
5	GROUPEMENT NB ARCHITECTES chef de file FELLAH Nadia
6	GROUPEMENT El Mouhandis chef de file ABDI Mohamed
7	GROUPEMENT HANDASSATI chef de file KELKOUL Wafa
8	GROUPEMENT NB ORAN DESIGN chef de file NASRAOUI Mohamed
9	GROUPEMENT GEM chef de file ABASSI Mouaad
10	GROUPEMENT ABM chef de file BENDAHA Fayçal
11	GROUPEMENT ARC EL FATH chef de file KESRI Aboutaleb
12	BET RAFAI Mohammed
13	GROUPEMENT DOMUS chef de file Mokhtar Youcef
14	BET NAIB Kheireddine
15	BET ABED Omar
17	BET MERRAKCHI Nacera
18	GROUPEMENT INNOVARCH chef de file BOUMEDDANE Samir
19	GROUPEMENT ARCHIREVE chef de file DJABRI Karima
20	GROUPEMENT BA INGENIERIE chef de file Belmostefa Lahouaria
21	GROUPEMENT ARCH NOVA chef de file MERABTI Takieddine
22	GROUPEMENT ART DESIGN chef de file BOUNEGABI Oussama
23	GROUPEMENT BENAA chef de file Maaradji Fatima Zohra
24	GROUPEMENT BEG DECO chef de file BOUABDESSELAM Lotfi
25	GROUPEMENT AFFAK chef de file ABDELJELIL Meriem
26	BET ELAGOUNE Mahmoud
27	GROUPEMENT TASMIM chef de file ADNANI Isma
28	GROUPEMENT BATU chef de file MEROUFEL Djillali
29	BET MORDJANE Malik (SCEAU Royal)
30	GROUPEMENT AMS chef de file ZABAT Soufiane
31	BET BOUNOUA Farid
32	BET TAYANE Mohammed
33	BET LEMDANI Toufik
34	GROUPEMENT ARCH RAHALI chef de file RAHALI Mohamed Khalil
35	BET AFAK EL HANDASSA MAHI ABDALLAH Tayeb
36	GROUPEMENT D et B DAOUDI Errabia Chef de file BELHADJ HABIB
37	GROUPEMENT ESPA chef de file DRIEF Youssef
38	GROUPEMENT ARCHI DREAM chef de file BELHACHEMI Soumia

Les candidats présélectionnés sont invités à remettre l'offre technique l'offre de prestation et l'offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet du concours ainsi que la mention « offre technique » ou « offre de prestation » ou « offre financière », les enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention :

A

Monsieur le Directeur des équipements publics de la Wilaya d'Oran
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »
Concours National D'architecture Restreint de la maîtrise d'œuvre N°62/2026

PROJET :

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 N°02 AU NIVEAU DU SITE DES 5000/8000 LVV POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSEREGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)

CONSISTANCE DES OFFRES :

Seuls Les bureaux d'études présélectionnées dans la première phase (Dossier De Candidature) sont invités à remettre **leurs offres : Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.**

I- OFFRE DES PRESTATIONS GRAPHIQUES

Comprend les pièces graphiques et écrites suivantes :

PIECES GRAPHIQUES sous format A2

- Plan de situation à l'échelle appropriée.
- Plan de l'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat ech : 1/200 ou 1/500.
- Plan topographique.
- Plan de masse ech : 1 /500.
- Plans des différents niveaux ech : 1/100 ou 1/200.
- Façades et coupes ech : 1/200.
- Plans des voies et réseaux existants
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Vues en 3D
- Une présentation du projet sur CD (fichier en PDF).
- L'enveloppe scellée Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, E-mail s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de cinq « 05 » chiffres

N.B : Le Code Choisi Par Le soumissionnaire Contient 5 Chiffres Avec Type De Police « Times New Roman » Taille De La Police 16

B-2-PIECES ECRITES

- Le mémoire explicatif du projet faisant ressortir ce qui suit :
 - Présentation du projet (architecture, aménagement, le cout des travaux)
 - L'inscription dans le site, options techniques et esthétiques
 - Un tableau comparatif des surfaces du projet
 - **PV de visite ou déclaration de site selon modèle joint.**

II- OFFRE TECHNIQUE

Comprend les documents suivant :

1. Le cahier des charges dument signé et renseigné portant la mention « **lu et accepté** »
2. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
3. Protocole d'accord en cas de Groupement : celui-ci devra indiquer les parts et les missions de chaque architecte avec précision du Chef de file disposant de la majorité des parts (plus de 51%).
4. **Un mémoire technique justifiant** ce qui suit :
 - a) Les Moyens humain à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail
 - b) Moyens matériels à mobiliser pour le projet.
 - c) Un registre de commerce électronique pour les bureaux d'études qui disposent d'un registre de commerce

N.B : le mémoire technique est une pièce obligatoire. Toute offre ne contient pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.

III- OFFRE FINANCIERE

Comprend

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Proposition d'honoraire (En TTC) pour la prestation de la maitrise d'œuvre partie fixe et partie variable définit en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :
 - ♦ Annexe 01 évaluation des honoraires
 - ♦ Annexe 02 (liste nominative des intervenants)

NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations, sous peine de rejet de l'offre.

Les plis devront être, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE N ° 62/ 2026

**ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 N°02 AU
NIVEAU DU SITE DES 5000/8000 LVV POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE
MESSEREGHINE WILAYA D'ORAN
(CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)**

**A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Adressé à Mr Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran**

Dans cette deuxième phase, la date limite de dépôt des offres techniques, des prestations et les offres financières correspond aux derniers jours de la durée de préparation qui est de **15 jours** cette date est fixée dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionné.

La date limite de dépôt des offres : **Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.**

Correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de **15 jours**, soit le..... à 12h00

- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 30 jours augmentée de (3) trois mois à compter de la date de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.
- Si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

LE DIRECTEUR